



La centrale de Vignola, près d'Ajaccio, une plateforme photovoltaïque comprenant 3.700 m² de panneaux solaires, permet de stocker l'énergie produite sous forme d'hydrogène. Un équipement exemplaire, mais encore trop rare sur l'île.

Une île bourrée d'énergies

En décembre 2015, la Corse s'est dotée d'une Programmation pluriannuelle de l'énergie qui doit lui permettre de développer les outils nécessaires à la transition énergétique qu'elle entend opérer.

Une montagne dans la mer. Un château d'eau. Une réserve naturelle. La Corse est tout cela, et même un peu plus. De quoi réunir à peu près tous les ingrédients susceptibles de faire d'elle un exemple en matière d'écologie et de développement durable. Pour l'heure, des exemples, elle ne fait qu'en étudier et planche sur la transition énergétique. "Un travail colossal", selon les mots de **Fabienne Giovannini** présidente

Fabienne Giovannini préside l'Agence d'aménagement durable, de planification et d'urbanisme de la Corse.



de l'Agence d'aménagement durable, de planification et d'urbanisme de la Corse (AAUC), et conseillère exécutive en charge de ces dossiers. À la fin de l'année 2015, cette dernière, avec l'État qui est ici un partenaire, a signé un document fondateur : la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

Ce document, élaboré conjointement par le président du Conseil exécutif et le représentant de l'État en Corse, "doit permettre de garantir la sécurité d'approvisionnement en carburants et la baisse de la consommation d'énergie primaire fossile dans le secteur des transports, la sécurité d'approvisionnement en électricité, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la baisse de la consommation d'électricité, ainsi que le soutien aux énergies renouvelables" détaille la présidente de l'Agence.

Le projet avait été initié et porté par la précédente mandature, principalement **Maria Guidicelli** qui présidait cet office. Fabienne Giovannini ne manque pas de saluer le travail qui a été fait par cette équipe. "L'office est jeune, les équipes aussi et de nombreux ingénieurs, réunis pour résoudre ces problématiques, travaillent sans relâche sur ces dossiers".

Vers l'autonomie... énergétique

On pourrait considérer que toute la politique insulaire liée à la transition énergétique découlera de ce document. "En décembre 2015 lorsque nous avons signé, avec la ministre de l'époque, **Ségolène Royal**, c'était alors la seule PPE de France", souligne Fabienne Giovannini, un brin fière.

Concrètement, la pleine réalisation du scénario prévu par la PPE "induit, sur la période 2016-2023, des investissements de l'ordre de 3,1 Md€, dont 1 Md€ pour la relance du secteur du bâtiment via un plan de rénovation énergétique dont l'ampleur est unique, et 500 M€ dédiés au développement des énergies renouvelables. Le dernier 1,5 Md€ restant est destiné à l'approvisionnement en gaz naturel des deux centrales, et à la réalisation d'une centrale à cycle combiné, au Vazzio en remplacement de l'actuelle, obsolète et polluante. 200 M€ étant affectés aux transports et déplacements propres", livre la présidente de manière non exhaustive.

Elle revient plus précisément sur ces points qui représentent, chacun, un outil pour construire "l'autonomie énergétique de l'île que nous souhaitons d'ici 2050". Et pour créer

ces outils et les mettre en œuvre grâce à l'enveloppe allouée pour ce programme, un comité de pilotage stratégique a été instauré. "On y trouve tous les partenaires historiques, dont l'État, et j'ai souhaité qu'EDF et l'ADEME soient également dans la boucle", se targue la présidente qui entend se donner les moyens de proposer les meilleures solutions.

"Il faut définitivement tourner la page du fioul. Même si le gaz est aussi une énergie fossile, il nous permettra, le temps de la transition énergétique de consommer différemment".

Rénover 3.000 logements par an

Mais le plus grand chantier reste celui de la rénovation énergétique. "S'agissant de l'électricité, la Corse coûte très cher. Avec ce programme, nous disons à l'État que nous pouvons faire des économies grâce à **Oreli**" (Outils pour la Rénovation Énergétique du Logement Individuel). »



Eolienne implantée dans l'un des plus beaux paysages de l'île, à Ersa, la commune la plus au nord du Cap Corse. Le potentiel en EnR de la Corse, notamment hydraulique et éolien, est loin d'être complètement exploité.

Le tri contre la crise des déchets



Ramassage des déchets abandonnés à Bonifacio.

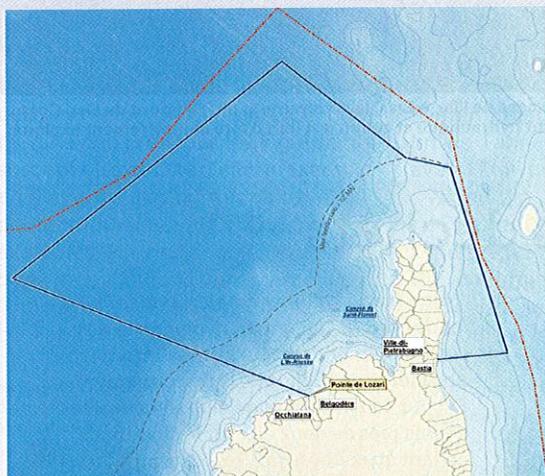
"Notre grand chantier est bien évidemment les déchets. Il faut impérativement cesser l'enfouissement", répète Agnès Simonpietri, présidente de l'Office de l'environnement. Et pour cause, en tant qu'élue elle travaille depuis près de deux ans sur le sujet, mais en tant que citoyenne elle a des années de combat derrière elle. Alors comment la Corse en est-elle arrivée à cumuler les situations de crise en matière de déchets, avec notamment le blocage et la fermeture de certains centres d'enfouissement ces deux dernières années ?

"On aurait pu faire différemment et ne pas perdre dix ans par exemple. Ceux qui se sont battus contre la mise en place de l'incinérateur avaient proposé un plan alternatif. Il n'a jamais été mis en place", note la présidente. Aujourd'hui, le plan voté vise "zéro déchet". Pour cela, une importante campagne en faveur du tri et de la valorisation a été lancée il y a un an. Et la lutte contre les décharges sauvages est renforcée. ▮

Le Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate est né

Créé par décret le 15 juillet 2016, le **Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate** a été inauguré le 12 décembre par la ministre de l'Environnement **Ségolène Royal**. Ce Parc constitue une nouvelle opportunité pour l'île, déjà pionnière et exemplaire en matière de protection de ses espaces naturels terrestres et marins. Ce huitième parc naturel marin français, vaste de 6.830 km², est le plus grand parc naturel marin de métropole. Pour l'ex-ministre, il doit permettre de "créer du développement économique à partir de la valorisation du patrimoine naturel, ce qui est créateur d'activité et d'emplois". Le périmètre retenu répond à l'objectif de protection des écosystèmes marins tout en satisfaisant deux conditions : "garantir la cohérence écosystémique des paysages sous-marins (canyons, plateau continental étendu au nord, structures remarquables d'atolls de coralligène, herbiers...). Garantir les activités socio-économiques (pêche, activités de loisir, tourisme) qui en dépendent. Il contribue à la protection de plusieurs espèces menacées de la Méditerranée et protège des ressources naturelles marines exceptionnelles, comme les atolls de coralligène et les herbiers de posidonie", se réjouit **Agnès Simonpietri**, conseillère exécutive et présidente de l'Office de l'environnement. Ces habitats offrent refuge et

nourriture pour les ressources halieutiques telles que la langouste rouge, le denti commun ou le homard européen. Cette zone est également le lieu d'échanges entre écosystèmes profonds et côtiers et assure la présence de migrants comme le thon rouge, la sériole couronnée et l'espadon, mais également de grands cétacés. Le conseil de gestion du parc est composé de représentants des collectivités locales, des services de l'Etat, des professionnels de la mer, des usagers de loisirs et des associations culturelles et de protection de l'environnement. A noter qu'au cours de son déplacement, l'ex-ministre a également signé un protocole d'accord avec le président du conseil exécutif territorial, **Gilles Simeoni**, sur l'arrivée du gaz naturel en Corse pour alimenter les deux centrales thermiques d'Ajaccio et Bastia. Elle a aussi lancé deux appels d'offres pour le développement des énergies renouvelables en Corse et dans les zones non interconnectées. L'un porte sur la réalisation d'installations solaires de moins de 100 kW et prévoit une majoration tarifaire pour les projets financés selon des modes participatifs, l'autre est un premier appel d'offres pour des installations renouvelables en autoconsommation. //



En bleu, le périmètre du parc naturel marin. En rouge, la délimitation des eaux territoriales entre la France et l'Italie.



Signature de l'accord entre la ministre de l'Environnement et le président de l'exécutif corse Gilles Simeoni.

» Fabienne Giovannini présente cet autre outil comme majeur "pour la lutte contre la précarité énergétique". Elle précise que "50 % des opérations-pilotes réalisées concerneront des ménages modestes. Il faut savoir que 9,2 % de la population est en situation de vulnérabilité énergétique". Oreli a aussi pour objectif de redynamiser le secteur du BTP, pour lequel la rénovation énergétique pourrait être un fort relais de croissance des années à venir. "On table sur la création de centaine d'emplois

dans des secteurs qui n'existent pas encore dans l'île, liés donc à cette transition, mais plusieurs milliers d'emplois pourraient aussi être créés dans le BTP".

"Le projet porte sur 200 logements pilotes répartis sur l'ensemble de l'île. Sur chacun d'entre eux, des études très approfondies, entièrement prises en charge par l'AAUC, permettront de définir les bouquets de travaux les plus pertinents pour réduire la consommation énergétique et améliorer le confort de l'habitation,

au meilleur coût. Une prime pouvant atteindre 10.000 euros par opération pourra être allouée", détaille Fabienne Giovannini. Une aide cumulable avec les aides nationales et locales existantes. L'objectif final est de pouvoir rénover plus de 3.000 logements par an, à l'horizon 2050. Tout cela sans oublier les énergies hydrauliques et solaires, pour lesquelles la Corse regorge d'atouts, à l'image de la centrale photovoltaïque de Vignola. //